

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-11-050

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présent(s) : 19
Nombre de suffrages exprimés : 27
Nombre d'absent(s) : 8
Nombre de pouvoir(s) : 8

Vote :

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le 7 Novembre deux mille vingt-quatre, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 30 octobre 2024

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA Serge TRIOULEYRE, Pierre PASQUIER, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, René MEASSON, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Florence CHEUCLE, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Arnaud DE MAZENOD, Margot SOLVIGNON, Frédéric PER, Corinne VERDIER

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Christiane CLUZEL pouvoir à Odile PHILIPPON, Marc COMBETTE pouvoir à Serge TRIOULEYRE, Martine CHARLES pouvoir à Marcelle DJOUHARA, Henri CELLIER pouvoir à Alain THOLOT, Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ, Margot SOLVIGNON pouvoir à Charlotte DEGUIN, Frédéric PER pouvoir à Claude TOUILLOUX, Corinne VERDIER à Marie-Pierre SEON.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Madame Hélène DE SIMONE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : LOIRE FOREZ AGGLOMERATION – DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS POUR L'ACQUISITION TOILETTES ECOLOGIQUES – SENTIER DE L'AVENTURE DU RAIL - APPROBATION

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20241107-2024-11-050-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024
Publication : 12/11/2024

Par courrier en date du 10 juillet 2024, la commune a sollicité une aide financière auprès de Loire Forez agglomération (LFA) pour l'acquisition de toilettes écologiques dans le cadre de l'aménagement du site de départ du sentier de l'Aventure du Rail, site à fort enjeu touristique pour l'ensemble du territoire.

Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 26 187 € HT.

Par courrier du 2 août 2024, LFA a répondu favorablement en participant au financement de cet équipement par le versement d'un fonds de concours à hauteur de 10 000 € maximum, plafonné à 50% de la dépense réellement engagée par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, décide de :

- Solliciter un fonds de concours par Loire Forez agglomération à la commune de Saint-Marcellin-en-Forez à hauteur de 10 000 € maximum, pour l'acquisition de toilettes écologiques dans le cadre de l'aménagement du site de départ du sentier de l'Aventure du Rail
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte afférant à ce dossier.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 8 NOVEMBRE 2024

**Le Maire,
Eric LARDON**



**Le Secrétaire de séance
Hélène DE SIMONE**